

Avis de convocation

143^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 14 février 2024**, de 13 h 30 à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h 30	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 31	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 32	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2023;	13 h 35	Adoption	5 min	-Procès-verbal
5.	Rapport du président-directeur général;	13 h 40	Information	30 min	
6.	Plan stratégique;	14 h 10	Information	20 min	-Présentation -Tableau synoptique
7.	Rapport des présidents de comités : 7.1 Comité de gouvernance et d'éthique; 7.2 Comité d'audit; 7.3 Comité des ressources humaines; 7.4 Comité science et partenariats;	14 h 30	Information	20 min	
8.	Budget préliminaire 2024-2025 et prévisions budgétaires 2024-2025 à 2028-2029;	14 h 50	Adoption	15 min	-État de situation -Résolution
9.	Modification – Règlement de régie interne du C.A.;	15 h 05	Information	15 min	-État de situation -Règlement
10.	Ordre du jour de consentement : 10.1 Contrats de 500 k\$ et plus : a) INSPQ-10532 Acquisition de bastions de sécurité (pare-feu) – Firme Micro-Logic Inc.; 10.2 Ajout d'un signataire des effets bancaires; 10.3 Modification - Cadre d'évaluation du conseil;	15 h 25	Adoption	5 min	-État de situation -Résolution -Résolution -Cadre -Résolution

11.	Dépôt de documents : 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Outil de préparation/évaluation des membres du conseil; 11.3 Comptes rendus des comités du conseil;	15 h 30	Information	0 min	-État de situation -Annexe -Outil -CAUDIT -CGE -CRH (à venir)
12.	Prochaine séance ordinaire – 27 mars 2024;	15 h 30	Information	0 min	
13.	Échanges à huis clos : 13.1 Huis clos des administrateurs; 13.2 Huis clos des membres indépendants;	15 h 30	Discussion	30 min	
14.	Levée de la séance.	16 h	Adoption	0 min	

2024-02-06

**PROCÈS-VERBAL DE LA
143^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**
tenue par conférence Web – TEAMS, le 14 février 2024, à 13 h 30

APPROUVÉ

Sont présents :

M. Donald Aubin
M^{me} Monique Benoit
M. Luc Boileau (à partir de 14 h15)
M^{me} Nathalie Boisvert
M. Denis Chênevert
M. Pierre-Gerlier Forest
M. Éric Goyer
M. Lonzozou Kpanake
M. Denis Marion
M^{me} Céline Plamondon
M. Yves Salvail

Sont absents :

M^{me} Diane Lafontaine

Secrétaire du conseil :

M^{me} Julie Dostaler

Invité :

M. Claude Bernier, DRFMCA

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 33.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 février 2024 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2024-02-14/01

Ordre du jour

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 février 2024 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2023

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2023.

RÉSOLUTION 2024-02-14/02

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2023

Sur proposition de M. Donald Aubin, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2023 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait rapport aux membres du conseil des travaux des dernières semaines dans l'organisation.

Les membres ont ensuite l'occasion de le questionner sur les éléments présentés.

Il est notamment question de la rencontre ayant eu lieu avec le ministre de la Santé dans le cadre de l'approbation du plan stratégique, du contexte dans lequel évolue l'organisation.

6. PLAN STRATÉGIQUE

Les membres ont reçu copie de la présentation faite au ministre de la Santé présentant le plan stratégique 2023-2027 ainsi que le tableau synoptique final ayant été soumis au gouvernement pour approbation. Le PDG, appuyé par la secrétaire générale, en fait la présentation aux membres qui ont l'occasion de commenter le contenu de la présentation.

7. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉ

7.1 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique, fait rapport aux membres des sujets discutés lors de la réunion du 31 janvier 2024. Il a été question de la préparation de la séance du C.A., de la révision du règlement de régie interne et de l'évaluation du conseil. À cet effet, il mentionne aux membres que le CGE a pris connaissance des résultats du questionnaire d'évaluation, a procédé à la mise à jour du cadre d'évaluation du conseil ainsi que du guide d'autoévaluation. Les membres seront sollicités prochainement pour la planification des rencontres individuelles avec le président du conseil.

7.2 Comité d'audit

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité d'audit, présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 1^{er} février dernier. Les membres ont eu la présentation du budget préliminaire dont ils proposent l'adoption. Ils ont également pris connaissance du contrat de 500 k\$ et plus et de l'ajout d'un signataire des effets bancaires. Ces deux décisions se retrouvent à l'ordre du jour de consentement de la présente séance.

7.3 Comité des ressources humaines

M. Denis Chênevert fait le rapport de la dernière réunion du comité tenue le 8 février dernier. Il fut notamment question du renouvellement des conventions collectives qui viendront à échéance prochainement. Les membres ont aussi discuté des résultats du questionnaire *Entreprise en santé* et de travaux à venir concernant l'élaboration d'un plan de relève des gestionnaires.

7.4 Comité science et partenariats

M. Lonzozou Kpanake, président du comité science et partenariats fait état des discussions ayant eu lieu lors de la première réunion du comité tenue le 13 février dernier où ils ont été informés des politiques, ententes et programmes en place au sein de l'organisation concernant les volets science et partenariats.

8. BUDGET PRÉLIMINAIRE 2024-2025 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024-2025 À 2028-2029

Le président du conseil accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative pour ce point. Les membres ont reçu un état de situation et un projet de résolution.

M. Bernier rappelle que l'exercice de budget préliminaire 2024-2025 et de prévisions budgétaires 2024-2025 à 2028-2029 consiste à répondre à la demande du Secrétariat du

Conseil du trésor de soumettre des prévisions budgétaires pour cinq ans, ayant été adoptées au préalable par le conseil d'administration. Cet exercice permet également d'avoir une base budgétaire approuvée avant le début de l'année financière.

RÉSOLUTION 2024-02-14/03

Adoption du budget préliminaire 2024-2025 de l'Institut national de santé publique du Québec ainsi que des prévisions budgétaires pour les cinq prochains exercices

ATTENDU que le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2024-2025.

ATTENDU que le processus budgétaire prévoit un dépôt du budget final détaillé 2024-2025 au conseil d'administration du 8 mai 2024. Le dépôt du budget final en mai permet de tenir compte de l'avancement des projets et des orientations ministérielles.

ATTENDU qu'il est préférable pour une saine gestion d'avoir un budget autorisé avant le début de l'exercice 2024-2025.

ATTENDU que le Conseil du trésor demande aux organisations qu'à compter de l'exercice 2022-2023 de faire autoriser les prévisions budgétaires sur 5 ans par le conseil d'administration.

ATTENDU que le budget préliminaire 2024-2025 prévoit l'équilibre budgétaire au niveau des opérations courantes avec des produits de 110,393 M\$ et des charges équivalentes.

ATTENDU que le budget préliminaire 2024-2025 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 2,500 M\$ répartis comme suit :

	Montant
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,800 M\$
Projets corporatifs et scientifiques	1,700 M\$
Total	2,500 M\$

ATTENDU que le déficit anticipé est de 2,500 M\$ et est entièrement lié à l'utilisation des excédents affectés.

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour la période 2024-2025 à 2028-2029 sont les suivantes :

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Produits	110 392 700	112 710 900	114 965 200	117 264 500	119 726 900
Charges	(110 392 700)	(112 710 900)	(114 965 200)	(117 264 500)	(119 726 900)
Excédent des opérations courantes	–	–	–	–	–
Charges relatives à l'utilisation des excédents affectés	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
Excédent (insuffisance)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)

ATTENDU que lors de la séance du 1^{er} février 2024, le comité d'audit a pris connaissance du budget préliminaire 2024-2025 et en recommande son adoption.

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M. Yves Salvail, il est résolu :

- **D'ADOPTER** le budget préliminaire 2024-2025 et les prévisions budgétaires 2024-2025 à 2028-2029 de l'Institut national de santé publique du Québec en attendant le budget final détaillé 2024-2025 qui sera déposé au conseil d'administration du 8 mai 2024.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9. MODIFICATION – RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DU C.A.

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et du projet de révision du règlement. M^{me} Julie Dostaler, secrétaire générale, présente les principaux changements proposés. Une modification est demandée concernant la section de la rémunération. Une version amendée sera transmise aux membres afin qu'ils puissent en prendre connaissance 30 jours avant l'adoption prévue à la prochaine séance du conseil d'administration.

SUIVI

10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

10.1 Contrat de 500 k\$ et plus

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et du projet de résolution.

RÉSOLUTION 2024-02-14/04 **Contrat avec la firme Micro-Logic inc.**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 19 juillet 2023.

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ et plus nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général.

ATTENDU que l'INSPQ souhaite remplacer son parc de bastion réseau (aussi dénommé pare-feu réseaux ou firewall en anglais) au profit d'une solution avancée de pare-feu de nouvelle génération (NGFW).

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été tenu du 29 novembre 2023 au 10 janvier 2024 afin de procéder à l'acquisition des équipements proprement dits, des licences de logiciels, des services de maintenance et d'entretien qui sont directement reliés à l'acquisition pour une période de 5 années et d'une banque d'heures de 100 heures pour l'accompagnement.

ATTENDU que deux soumissions ont été reçues et que la plus basse proposition, celle de la firme Micro Logic inc., au montant de 571 200,25 \$, s'est révélée après analyse conforme.

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

Sur proposition de Mme Monique Benoit, appuyée de Mme Nathalie Boisvert, il est résolu :

- **D'AUTORISER** le président-directeur général à signer le contrat INSPQ-10532 au montant de 571 200,25 \$ avec le fournisseur Micro Logic inc.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

10.2 Ajout d'un signataire des effets bancaires

Les membres ont reçu copie du projet de résolution.

RÉSOLUTION 2024-02-14/05

Signature des chèques et autres effets bancaires

ATTENDU la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (1998, chapitre 42) sanctionnée le 20 juin 1998;

ATTENDU l'entrée en vigueur de la loi le 8 octobre 1998 par le décret numéro 1267-98;

ATTENDU la volonté de l'Institut de désigner au moins trois signataires;

ATTENDU que monsieur Pierre-Gerlier Forest, président-directeur général, monsieur François Desbiens, vice-président aux partenariats scientifiques et médicaux, madame Julie Dostaler, secrétaire générale, monsieur Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et coordination administrative sont déjà signataires;

ATTENDU l'arrivée, le 12 décembre 2023, de monsieur Amin Rhardisse comme chef de service des ressources financières;

ATTENDU que l'ajout du chef de service des ressources financières comme signataire des chèques et des autres effets bancaires permet une plus grande flexibilité;

ATTENDU que le processus de signature des chèques et effets bancaires de plus de 50 000 \$ nécessite deux signatures. Avec l'ajout du signataire, ce processus permettra d'avoir en tout temps un signataire des ressources financières (M. Rhardisse ou M. Bernier) et un signataire autre (M. Pierre-Gerlier Forest, M^{me} Dostaler ou M. Desbiens);

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu

- **D'AUTORISER** M. Amin Rhardisse à signer les chèques et autres effets bancaires conjointement avec les personnes désignées à cet effet pour et au nom de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

10.3 Modification – Cadre d'évaluation du conseil

Les membres ont reçu copie du cadre d'évaluation et du projet de résolution.

RÉSOLUTION 2024-02-14/06

Cadre d'évaluation du conseil d'administration

ATTENDU que conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le conseil d'administration doit approuver les critères d'évaluation du fonctionnement du conseil;

ATTENDU que le conseil d'administration de l'Institut a adopté en 2020 un cadre d'évaluation du conseil d'administration;

ATTENDU que le comité de gouvernance et d'éthique a procédé à la révision du cadre d'évaluation du conseil d'administration en tenant compte du fait que les fonctions de président-directeur général (PDG) et de président du conseil d'administration (PCA) de l'Institut sont maintenant distinctes;

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée de M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu :

- **D'APPROUVER** le cadre d'évaluation du conseil révisé.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu l'état de situation et la liste des contrats, pour information.

11.2 Outil de préparation/évaluation des membres du conseil

Les membres ont reçu copie du document « outil » de préparation.

11.3 Compte rendus des comités du conseil

Les membres ont reçu copie des comptes rendus du comité de gouvernance et d'éthique de la réunion tenue le 14 novembre 2023, du comité d'audit du 16 novembre 2023 et du comité des ressources humaines du 16 novembre 2023.

12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 27 MARS 2024

13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 15 h 27.

13.1 Huis clos des administrateurs

13.2 Huis clos des membres indépendants

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 15 h 40.

Denis Marion

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le vendredi 1^{er} mars 2024, de 7 h 30 à 7 h 50
par conférence web - Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	Adoption	1 min	- Ordre du jour
2.	Déclaration d'intérêts;	Information	1 min	-
3.	Adoption du Plan stratégique 2023-2027 de l'Institut;	Adoption	18 min	-Plan stratégique -Résolution
4.	Levée de la séance.	Adoption	-	-

**PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**
tenue par conférence Web – TEAMS, le 1^{er} mars 2024, à 7 h 30

APPROUVÉ

Sont présents :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M. Luc Boileau
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Lonzozou Kpanake
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Sont absents :

- M. Goyer Éric
- M^{me} Lafontaine Diane

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 7 h 30.

RÉSOLUTION 2024-03-01/01

Ordre du jour

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M^{me} Monique Benoit, l'ordre du jour de la séance extraordinaire est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

Les membres ont reçu le document final du Plan stratégique 2023-2027 de l'Institut national de santé publique du Québec et le déclare conforme aux discussions et échanges ayant eu lieu tout au long du processus d'élaboration.

RÉSOLUTION 2024-03-01/02

Plan stratégique 2023-2027 de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a l'obligation d'établir un plan stratégique pluriannuel qui sert d'assise à sa reddition de comptes auprès du gouvernement, des parlementaires et des citoyens;

ATTENDU que le plan stratégique 2019-2023 arrive à échéance et que des travaux d'élaboration d'une nouvelle planification pluriannuelle furent débutés à l'automne 2022 impliquant étroitement le conseil d'administration de l'Institut;

ATTENDU que les autorités ministérielles ont approuvé le 31 janvier 2024 le projet de Plan stratégique 2023-2027 de l'INSPQ et que plan répond à la fois aux exigences de la Loi sur l'administration publique et aux orientations émises par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu :

- **D'APPROUVER** le plan stratégique 2023-2027 de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-03-01/03
Motion de félicitations

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres du conseil d'administration transmettent leurs félicitations à la secrétaire générale et son équipe pour avoir soutenu le processus d'élaboration du plan stratégique 2023-2027.

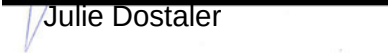
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 7 h 43.


Denis Marion

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec


Julie Dostaler

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2024-03-01

Avis de convocation

144^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 27 mars 2024**, de 13 h 30 à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h 30	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 31	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 32	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2024 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1 ^{er} mars 2024;	13 h 35	Adoption	5 min	-Procès-verbaux (2)
5.	Rapport du président-directeur général;	13 h 40	Information	30 min	-
6.	Rapport sur la retraite de la haute direction de l'Institut (contexte financier);	14 h 10	Discussion	40 min	- Perspectives financières
7.	Rencontre conjointe des conseils d'administration de l'INESSS et de l'INSPQ;	14 h 50	Adoption	15 min	-Proposition de déroulement
8.	Rapport des présidents de comités : 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique; 8.2 Comité d'audit; 8.3 Comité sciences et partenariats;	15 h 05	Information	20 min	
9.	Ordre du jour de consentement : 9.1 Règlement de régie interne; 9.2 Entente d'affiliation universitaire avec l'Université de Montréal; 9.3 Politique sur le soutien aux activités scientifiques externes;	15 h 25	Adoption	5 min	-Règlement -Résolution -État de situation -Contrat d'affiliation -Tableau comparatif -Extrait PV UdeM -Résolution -Politique -Résolution

10.	Dépôt de documents : 10.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 10.2 Comptes rendus des comités du conseil; 10.3 Mémoire - Pour favoriser la résilience aux sinistres; 10.4 Tableau de bord des ressources humaines;	15 h 30	Information	0 min	-État de situation -Annexe -CGE -CAUDIT -Mémoire -Tableau de bord
11.	Prochaine séance ordinaire – 8 mai 2024;	15 h 30	Information	0 min	
12.	Échanges à huis clos : 11.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG); 11.2 Huis clos des membres indépendants;	15 h 30	Discussion	30 min	
13.	Levée de la séance.	16 h	Adoption	0 min	

2024-03-20

**PROCÈS-VERBAL DE LA
144^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 27 mars 2024, à 13 h 30**

APPROUVÉ

Sont présents :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Éric Goyer
- M. Lonozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Sont absents :

- M. Luc Boileau
- M. Denis Chênevert

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invité : M. Claude Bernier, DRFMCA

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 31.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 mars 2024 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2024-03-27/01**Ordre du jour**

Sur proposition de Mme Céline Plamondon, appuyée par Mme Monique Benoit, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 mars 2024 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2024 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2024**

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2024 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mars 2024.

RÉSOLUTION 2024-03-27/02**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2024**

Sur proposition de Mme Nathalie Boisvert, appuyée par M. Donald Aubin, le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2024 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**RÉSOLUTION 2024-03-27/03****Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mars 2024**

Sur proposition de Mme Céline Plamondon, appuyée par Mme Monique Benoit, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mars 2024 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait rapport aux membres du conseil du contexte actuel dans lequel l'organisation évolue. Il est entre autres question de gouvernance et de l'importance de bien distinguer les rôles du conseil et de la permanence. Il est aussi question de l'impact que pourront avoir sur l'organisation la création de Santé Québec et une éventuelle réorganisation de la santé publique. Il informe les membres du conseil de sa contribution à un des chantiers mis en place pour soutenir le comité de transition de Santé Québec. Le PDG informe également les administrateurs de correspondances avec le président du syndicat des professionnels qui a émis des préoccupations quant à l'indépendance de l'Institut. Finalement, le PDG souhaite sensibiliser les membres du conseil sur le contexte des finances publiques. Les membres ont ensuite l'occasion de poser des questions et de partager leur analyse du contexte actuel.

6. RAPPORT SUR LA RETRAITE DE LA HAUTE DIRECTION DE L'INSTITUT (CONTEXTE FINANCIER)

Le président accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative. Les membres ont reçu copie de la présentation des perspectives financières 2024-2025 de l'Institut qui fait état de trois scénarios présentant des coupures de financement.

M. Bernier en fait la présentation et répond aux questions des administrateurs. Le PDG invite ensuite les membres à commenter la situation et à faire part de leurs suggestions.

7. RENCONTRE CONJOINTE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les membres ont reçu copie du déroulement proposé de la rencontre entre les conseils d'administration de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) prévue le 8 mai 2024. Après discussion, ils proposent des ajustements au déroulement proposé. Il est également demandé de recevoir un document de présentation des deux organisations avant la rencontre.

8. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS

8.1 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du conseil remercie les membres de leur engagement dans le processus d'évaluation du conseil. Il déposera un rapport le 8 mai prochain ; une discussion aura lieu lors de la séance de juin en vue de préparer une retraite du conseil au mois d'août.

Il fait également rapport aux membres des sujets discutés lors de la réunion du 4 mars 2024 où il fut principalement question de l'accueil des nouveaux membres du conseil d'administration.

8.2 Comité d'audit

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité d'audit, présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 26 mars dernier. Ils ont regardé les projections financières présentées précédemment par M. Bernier, les résultats financiers de la période

11 ainsi qu'un suivi des activités de contrôle et de conformité en gestion contractuelle : où ils ont pu constater une amélioration de la cote de l'Institut.

8.3 Comité science et partenariats

M. Lonzozou Kpanake, président du comité science et partenariats fait état des discussions ayant eu lieu lors de la deuxième réunion du comité science et partenariats tenue le 6 mars dernier. Il a été question de la politique d'appui à la recherche dont le comité recommande l'adoption. Ils ont aussi regardé l'entente d'affiliation universitaire avec l'Université de Montréal et le comité recommande également son adoption. Ils ont aussi été informés de la visite d'une délégation de Santé publique France du 28 février au 1^{er} mars 2024 dernier.

9. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

9.1 Règlement de régie interne

Les membres ont reçu copie du Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec ainsi que du projet de résolution.

RÉSOLUTION 2024-03-27/04

Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU QUE la Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives fut adoptée à l'Assemblée nationale le 3 juin 2022

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec (ci-après le Règlement) révisé le 24 août 2022 a dû être mis à jour pour refléter l'assujettissement de l'Institut à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

ATTENDU QUE les membres doivent être avisés des modifications au Règlement au moins trente jours avant la séance régulière où elles seront discutées

ATTENDU QUE les membres ont reçu le projet de Règlement modifié le 14 février 2024.

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée par Mme Diane Lafontaine, il est résolu :

- **D'APPROUVER** le Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec, révisé le 14 février 2024.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9.2 Entente d'affiliation universitaire avec l'Université de Montréal

Les membres ont reçu copie de l'état de situation, du projet de contrat d'affiliation, du tableau comparatif, de l'extrait de procès-verbal de l'Université de Montréal et du projet de résolution.

RÉSOLUTION 2024-03-27/05**Accord de principe concernant le contrat d'affiliation entre l'Université de Montréal et l'Institut national de santé publique du Québec**

ATTENDU QUE l'Institut national de santé publique du Québec (Institut) peut, par sa loi constitutive, conclure un contrat avec une université québécoise aux fins de participer à des programmes universitaires de formation et de recherche, mais que ce contrat doit être approuvé par le ministre de la Santé et le ministre de l'Enseignement supérieur ;

ATTENDU QUE l'Université de Montréal et l'Institut partagent l'objectif de faire progresser les connaissances et de développer l'expertise en santé publique par la recherche et la formation, et d'en favoriser la diffusion, l'utilisation et le transfert en vue d'améliorer la santé de la population ;

ATTENDU QUE l'Université de Montréal et l'Institut reconnaissent l'intérêt de renforcer leur collaboration afin d'utiliser leurs ressources et leur expertise de façon optimale dans la poursuite de leur mission respective ;

ATTENDU QUE l'Université de Montréal et l'Institut désirent conclure un contrat d'affiliation qui s'inscrit dans le cadre respectif de leurs missions en tenant compte de leurs fonctions particulières et spécifiques mais complémentaires ;

ATTENDU QUE les deux parties reconnaissent que le projet de contrat d'affiliation n'a aucun caractère d'exclusivité et n'empêche pas l'Institut de conclure d'autres projets d'affiliation avec tout autre établissement ou organisme ;

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée de Mme Diane Lafontaine, il est résolu de :

- **AUTORISER** le président-directeur général à signer, pour et au nom de l'Institut national de santé publique du Québec, le contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal selon des termes et conditions semblables au projet soumis au conseil d'administration lors de la séance du 27 mars 2024 après en avoir reçu l'autorisation par le ministre de la Santé et la Ministre de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9.3 Politique sur le soutien aux activités de recherche

Les membres ont reçu copie du projet de Politique sur le soutien de l'INSPQ aux activités scientifiques externes et du projet de résolution.

RÉSOLUTION 2024-03-27/06**Politique sur le soutien aux activités scientifiques externes**

ATTENDU QUE l'Institut est régulièrement sollicité par des organismes ou chercheurs pour fournir des lettres de soutien en appui à des demandes de financement auprès d'organismes subventionnaires, des créations de programmes universitaires et de chaires de recherche.

ATTENDU QUE la loi constitutive de l'Institut prévoit qu'il collabore avec les différents organismes de recherche et organismes offrant des subventions, à développer et favoriser la recherche en santé publique.

ATTENDU QUE la loi constitutive de l'Institut prévoit également qu'il collabore avec les universités à l'élaboration et la mise à jour des programmes de formation de premier, deuxième et troisième cycle dans le domaine de la santé publique.

ATTENDU QUE l'Institut souhaite se doter d'une Politique afin de se donner un cadre clair et transparent pour la sollicitation, l'examen, l'approbation et le suivi des demandes de soutien octroyées en appui aux projets, initiatives, recherches et actions en santé publique et ainsi garantir l'intégrité, la qualité et la pertinence des soutiens accordés.

ATTENDU QUE le comité science et partenariats a étudié le projet de Politique lors de la séance du 6 mars 2024 et en recommande l'adoption au conseil d'administration.

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée de Mme Diane Lafontaine, il est résolu :

- **D'APPROUVER** la Politique sur le soutien aux activités scientifiques externes.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

10. DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu l'état de situation et la liste des contrats, pour information.

10.2 Compte rendus des comités du conseil

Les membres ont reçu copie des comptes rendus du comité de gouvernance et d'éthique de la réunion tenue le 31 janvier 2024, et du comité d'audit du 1^{er} février 2024.

10.3 Mémoire – Pour favoriser la résilience aux sinistres

Les membres ont reçu le mémoire déposé à la Commission de l'aménagement du territoire en vue des consultations publiques du projet de loi 50.

10.4 Tableau de bord des ressources humaines

Les membres ont reçu le tableau de bord des indicateurs des ressources humaines au 10 février 2024.

11. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 8 MAI 2024

12. ÉCHANGES À HUIS CLOS

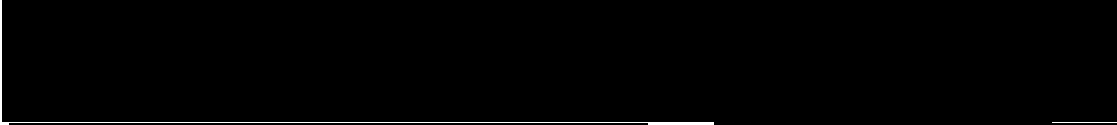
Un huis clos est demandé à 15h44.

12.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG)

12.2 Huis clos des membres indépendants

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 11.



Denis Marion

Julie Dostaler

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2024-05-01

Avis de convocation

145^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 8 mai 2024**, de 13 h à 14 h 30

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 01	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 02	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2024;	13 h 05	Adoption	5 min	-Procès-verbal
5.	Rapport du président-directeur général et retour sur la rencontre des membres des conseils d'administration de l'INESSS et de l'INSPQ;	13 h 10	Information	20 min	-
6.	Adoption du budget d'opération 2024-2025;	13 h 30	Adoption	20 min	-État de situation -Budget -Résolution
7.	Rapport des présidents de comités : 7.1 Comité de gouvernance et d'éthique; 7.2 Comité d'audit; 7.3 Comité des ressources humaines; 7.4 Comité science et partenariats;	13 h 50	Information	20 min	-Plan de travail CRH
8.	Ordre du jour de consentement : 8.1 Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention des conflits, du harcèlement et de la violence en milieu de travail; 8.2 Nominations au comité d'éthique de santé publique (CESP);	14 h 10	Adoption	5 min	-État de situation -Politique -État de situation -Grille membership -CV des candidats (2) -Résolution

9.	Dépôt de documents : 9.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 9.2 Comptes rendus des comités du conseil; 9.3 Tableau de bord des indicateurs RH;	14 h 15	Information	0 min	-État de situation -Annexe -CAUDIT -CGE -CRH -CSP -Tableau de bord
10.	Prochaine séance ordinaire – 19 juin 2024;	14 h 15	Information	0 min	
11.	Échanges à huis clos : 11.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG); 11.2 Huis clos des membres indépendants;	14 h 15	Discussion	15 min	
12.	Levée de la séance.	14 h 30	Adoption	0 min	

2024-05-02

**PROCÈS-VERBAL DE LA
145^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 8 mai 2024, à 13 h**

APPROUVÉ

Sont présents :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M. Luc Boileau
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M. Yves Salvail

Sont absents :

- M. Paul Beaudry
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Éric Goyer
- M^{me} Céline Plamondon

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invité : M. Claude Bernier, DRFMCA

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 mai 2024 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2024-05-08/01**Ordre du jour**

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 mai 2024 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2024**

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2024 et s'en déclarent satisfaits.

RÉSOLUTION 2024-05-08/02**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2024**

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M. Denis Chênevert, le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2024 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET RETOUR SUR LA RENCONTRE DES MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE L'INESSS ET DE L'INSPQ**

Le PDG fait rapport aux membres de certains sujets ayant évolué depuis la dernière séance. Il est entre autres question du renouvellement de son mandat par le gouvernement pour une durée de deux ans. Il sensibilise les membres à propos de quelques considérations budgétaires et stratégiques ayant des incidences sur l'organisation. Il informe également les membres de la tenue d'une rencontre du conseil scientifique et fait également un retour sur la rencontre tenue un peu plus tôt ce jour avec les membres du conseil d'administration de l'INESSS.

Les membres partagent ensuite leur appréciation de la rencontre tenue avec les membres du conseil d'administration de l'INESSS.

6. ADOPTION DU BUDGET D'OPÉRATION 2024-2025

Les membres ont reçu copie de l'état de situation, du document du budget et du projet de résolution.

Le président accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative qui fait la présentation du budget 2024-2025 qui s'inscrit dans un contexte financier incertain en raison de l'état des finances publiques, la création de Santé Québec, la révision des programmes décrétée par le MSSS, les négociations des conventions collectives et le financement du MSSS orienté de plus en plus vers des budgets à base zéro.

Il répond ensuite aux questions des administrateurs.

RÉSOLUTION 2024-05-08/03

Adoption du budget final détaillé 2024-2025 de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU que le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2024-2025.

ATTENDU qu'un budget sommaire 2024-2025 a été adopté lors du conseil d'administration du 14 février 2024.

ATTENDU que le budget sommaire 2024-2025 adopté le 14 février 2024 prévoyait l'équilibre budgétaire au niveau des opérations courantes avec des produits de 110,393 M\$ et des charges équivalentes. De plus, il prévoyait des charges en lien avec les excédents affectés de 2,500 M\$.

ATTENDU que depuis le dépôt du budget sommaire, les travaux budgétaires se sont poursuivis afin de budgéter plus précisément chacun des projets du portefeuille de projets.

ATTENDU que le budget final détaillé 2024-2025 présente des résultats des opérations courantes en surplus budgétaire de 0,101 M\$ avec des produits de 111,142 M\$ et des charges de 111,041 M\$. L'augmentation des produits de 0,749 M\$ (vs budget sommaire) provient principalement de l'arrivée de nouveaux projets entre janvier et mars 2024.

ATTENDU que le budget final détaillé 2024-2025 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 2,333 M\$, réparties comme suit :

	Montant
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,800 M\$
Projets corporatifs et scientifiques	1,533 M\$
Total	2,333 M\$

ATTENDU que le déficit anticipé est de 2,232 M\$ et est entièrement lié à l'utilisation des excédents affectés étant donné que les opérations courantes prévoient un surplus de 0,101M\$.

ATTENDU que le budget 2024-2025 prévoit des investissements en immobilisations de 6,450 M\$ dont le financement se répartit comme suit :

	Montant
Budget d'investissement courant	
Budget d'investissement courant des activités régulières	0,850 M\$
Budget d'investissement pour les travaux majeurs	0,600 M\$
Excédent affecté disponible pour les investissements courants en immobilisations	0,500 M\$
Budget d'investissement sur des enveloppes dédiées	
Excédent affecté pour les investissements autorisés antérieurement	1,000 M\$
Budget des projets spéciaux	3,500 M\$
Total	6,450 M\$

ATTENDU que lors de la séance du 25 avril 2024, le comité d'audit a pris connaissance du budget final détaillé 2024-2025 et en recommande l'adoption par le conseil d'administration.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée de M^{me} Diane Lafontaine, il est résolu :

- **D'ADOPTER** le budget final 2024-2025 de l'Institut national de santé publique du Québec. Le budget final détaillé remplacera le budget sommaire adopté le 14 février 2024.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

7. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS

7.1 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité, M. Denis Marion fait état des dossiers discutés lors de la dernière réunion tenue le 24 avril dernier. Les membres recommandent l'adoption des nominations pour le comité d'éthique de santé publique. Il a été question de ne pas renouveler le contrat de Dilitrust pour gérer la documentation du C.A. et d'utiliser TEAMS. Il a aussi été question du code d'éthique du personnel de l'Institut et il fut prévu de discuter du rapport d'évaluation du PCA lors de la prochaine rencontre du CGE.

7.2 Comité d'audit

En l'absence de M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité, M. Yves Salvail présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 25 avril dernier. Ils ont étudié le budget ainsi que la liste des contrats de 25 000 \$. Il y a également eu la présentation du plan d'audit par le bureau du Vérificateur général du Québec.

7.3 Comité des ressources humaines

En l'absence de M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité, M. Denis Chenevert présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 22 avril dernier. Les membres recommandent l'adoption de la nouvelle politique de l'Institut en matière de promotion de la civilité et de prévention des conflits, du harcèlement et de la violence en milieu de travail.

7.4 Comité science et partenariats

M. Lonzozou Kpanake, président du comité science et partenariats, fait état des discussions ayant eu lieu lors de la réunion du comité science et partenariats tenue le 29 avril dernier. Il a été question de la politique à réviser sur les comités d'experts de l'Institut. Il y a également eu une présentation de l'organisation médicale de l'Institut; cette présentation sera effectuée à la prochaine séance du conseil en juin.

8. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

8.1 Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention des conflits, du harcèlement et de la violence en milieu de travail

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la politique.

RÉSOLUTION 2024-05-08/04**Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention des conflits, du harcèlement et de la violence en milieu de travail**

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu :

- **D'ADOPTER** la mise à jour de la Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention des conflits, du harcèlement et de la violence en milieu de travail.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8.2 NOMINATIONS AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE (CESP)

Les membres ont reçu copie de l'état de situation, de la grille de membership des membres du CESP, des curriculum vitae des candidats et du projet de résolution.

RÉSOLUTION 2024-05-08/05**Nomination de deux membres au comité d'éthique de santé publique**

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du comité d'éthique de santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant;

ATTENDU QUE deux postes sont à combler au sein du CESP : celui de professionnel spécialisé en surveillance et celui de directeur régional de santé publique;

ATTENDU QUE les candidatures surviennent suite à la sollicitation de la Table de concertation nationale de surveillance et la Table de concertation nationale en santé publique;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique appuie les mises en candidature;

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu de

- **PROCÉDER** à la nomination pour des mandats d'une durée de quatre ans débutant le 8 mai 2024, des personnes suivantes :

- Mme Liliana Romero, directrice régionale de santé publique ;
- M. Fortuné Sossa, membre professionnel en surveillance.

- **MANDATER** le CGE afin de s'assurer que les personnes nommées à titre d'officier du CESP assument adéquatement les fonctions prévues.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9. DÉPÔT DE DOCUMENTS

9.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu l'état de situation et la liste des contrats, pour information.

9.2 Compte rendus des comités du conseil

Les membres ont reçu copie des comptes rendus du comité de gouvernance et d'éthique de la réunion tenue le 4 mars 2024, du comité d'audit du 26 mars 2024, du comité des ressources humaines du 8 février 2024 et des réunions du comité science et partenariats du 13 février et 6 mars 2024

9.3 Tableau de bord des indicateurs RH

Les membres ont reçu copie du tableau de bord des indicateurs en ressources humaines au 23 mars 2024.

Les membres souhaiteraient amorcer une réflexion sur le taux de roulement du personnel permanent qui est en augmentation.

SUIVI

11. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 19 JUIN 2024

12. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 14 h 11.

12.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG)

12.2 Huis clos des membres indépendants

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 14 h30.

Denis Marion

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2024-05-08

Avis de convocation

146^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 19 juin 2024**, de 13 h à 15 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 01	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 02	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024;	13 h 05	Adoption	5 min	-Procès-verbal
5.	Rapport du président-directeur général;	13 h 10	Information	20 min	-
6.	Rapport d'évaluation du conseil;	13 h 30	Adoption	30 min	- Rapport PCA
7.	Présentation de la pratique médicale à l'Institut;	14 h	Information	15 min	- Présentation
8.	Rapport des présidents de comités : 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique; 8.2 Comité d'audit; 8.3 Comité des ressources humaines; 8.4 Comité sciences et partenariats ;	14 h 15	Information	20 min	-Tableau de bord -Plan de travail
9.	Ordre du jour de consentement : 9.1 Contrat de plus de 500 k\$; 9.2 Plan d'effectifs 2024-2025; 9.3 Code d'éthique de la fonction publique; 9.4 Révision de la politique sur les comités d'experts permanents;	14 h 35	Adoption	5 min	-État de situation -Annexe -Résolution -État de situation -Présentation -État de situation -Code d'éthique -Résolution -État de situation -Politique

10.	Dépôt de documents : 10.1 Comptes rendus des comités du conseil;	14 h 40	Information	0 min	-CGE -CRH -CSP
11.	Prochaine séance ordinaire – 17 juillet 2024;	14 h 40	Information	0 min	
12.	Échanges à huis clos : 12.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG); 12.2 Huis clos des membres indépendants;	14 h 40	Discussion	20 min	
13.	Levée de la séance.	15 h	Adoption	0 min	

2024-06-14

**PROCÈS-VERBAL DE LA
146^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 19 juin 2024, à 13 h**

APPROUVÉ

Sont présents.es :

- M. Paul Beaudry
- M^{me} Monique Benoit
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Sont absents.es :

- M. Donald Aubin
- M. Luc Boileau
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M^{me} Diane Lafontaine

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invité : D^r François Desbiens

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 03. Il souligne la présence de Paul Beaudry nommé récemment membre du conseil d'administration et invite ce dernier à se présenter.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 juin 2024 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2024-06-19/01

Ordre du jour

Sur proposition de M. Denis Chênevert, appuyée par M. Yves Salvail, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 juin 2024 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2024

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024 et le déclarent conforme.

RÉSOLUTION 2024-06-19/02

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait rapport aux membres de sa participation à une journée spéciale où tous les membres responsables de chantiers de transition de Santé Québec ainsi que les hauts dirigeants étaient présents. Il informe également les membres du conseil du contexte financier dans lequel évolue l'Institut ; des efforts de compression sont à prévoir. À cet effet, le directeur des finances et le comité de direction sont déjà mobilisés face à cet enjeu et s'y préparent. Finalement, il rappelle au conseil que l'Institut enclenche des négociations pour les conventions collectives des professionnels et techniciens de laboratoire du CTQ.

Les membres ont ensuite l'occasion de poser des questions sur le contexte actuel et les informations partagées.

6. RAPPORT D'ÉVALUATION DU CONSEIL

Les membres ont reçu le rapport d'évaluation du conseil réalisé à la suite des rencontres individuelles avec chacun des membres. Le président du conseil présente les faits saillants de son rapport. Ensuite, les membres discutent des constats présentés. La prochaine étape est que le CGE examinera les recommandations et fera une proposition d'un plan de travail.

SUIVI

7. PRÉSENTATION DE LA PRATIQUE MÉDICALE À L'INSTITUT

Le président accueille D^r François Desbiens, vice-président aux partenariats scientifiques et médicaux (VPPSM). Ce dernier présente le document sur l'organisation de la pratique médicale à l'Institut dont les membres ont reçu une copie. Cette présentation fut effectuée au comité science et partenariats et il a été jugé utile d'en faire la présentation à l'ensemble des membres du conseil. Les membres ont ensuite la possibilité de poser des questions de clarification à D^r Desbiens.

8. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS

8.1 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité, M. Denis Marion, fait état des dossiers discutés lors de la dernière réunion tenue le 5 juin dernier. Il informe les membres que le CGE a reçu une confirmation du directeur des technologies de l'information (TI) à l'effet que la plateforme Microsoft 365 était considérée sécurisée et qu'il n'y avait pas d'enjeu à délester Dilitrust et d'y déposer la documentation pour les séances du conseil. Il fut également question du code d'éthique pour le personnel de l'Institut; le CGE recommande l'adoption de la résolution prévue à cet effet à l'ordre du jour de consentement. Il a également été question du rapport d'évaluation du conseil qui a été discuté aujourd'hui ainsi que du renouvellement des membres des comités du conseil; ce sujet étant prévu à l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration de juillet prochain.

8.2 Comité d'audit

La présidente du comité, M^{me} Céline Plamondon informe le conseil de la tenue d'une séance extraordinaire le 13 juin dernier concernant l'approbation du contrat avec la firme Microsoft; le comité d'audit recommande l'adoption de la résolution présentée à l'ordre du jour de consentement.

8.3 Comité des ressources humaines

M. Denis Chênevert présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 10 juin dernier. Il fut question du contexte de négociations avec les syndicats et du plan d'effectifs présenté à l'ordre du jour de consentement. Le CRH en recommande l'adoption. Il informe également les membres qu'une rencontre est prévue le 4 juillet prochain pour discuter d'un plan stratégique des ressources humaines.

Les membres ont également reçu le tableau de bord des indicateurs des ressources humaines ainsi que le plan de travail 2023-2024 du CRH.

8.4 Comité science et partenariats

M. Lonzozou Kpanake, président du comité science et partenariats, fait état des discussions ayant eu lieu lors de la réunion du comité tenue le 10 juin dernier. Il fut question de la révision de la politique sur les comités d'experts permanents dont le comité en recommande l'adoption à l'ordre du jour de consentement. Il y a également eu la présentation d'un bilan des partenariats et la présentation de critères pour identifier de nouveaux partenariats internationaux. Finalement, les membres ont reçu le rapport de la représentante du conseil scientifique de l'Institut.

9. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

9.1 Contrat de plus de 500 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation, de l'annexe et de la résolution.

RÉSOLUTION 2024-06-19/03 **Contrat avec la firme Microsoft**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017;

ATTENDU QUE la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ et plus nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général;

ATTENDU QUE la Direction des technologies de l'information (DTI) de l'INSPQ désire procéder au renouvellement de l'actuel contrat infonuagique Microsoft qui se termine le 30 juin 2024, cela tout en effectuant une mise à jour du produit vers la version Microsoft 365;

ATTENDU QUE ce processus d'acquisition s'effectuera par l'intermédiaire du Courtier en infonuagique du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), ce qui signifie notamment que le processus d'appel d'offres pour ce dossier ainsi que la reddition de comptes subséquente n'ont pas été effectués par l'INSPQ;

ATTENDU QUE le coût total de cette nouvelle entente de trois ans (1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027) est estimé à un montant maximal de 2 555 317,63 \$ en tenant compte des frais prévus pour la contingence, le tout représentant une hausse du coût annuel d'environ 350 000 \$ par rapport à l'ancien contrat 2021-2024;

ATTENDU QUE le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par Lonzozou Kpanake, il est résolu de :

- **AUTORISER** le président-directeur général à signer le contrat INSPQ-10568 au montant maximal de 2 555 317,63 \$ pour une période de 3 ans (1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027) avec le fournisseur Microsoft.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Plan d'effectifs 2024-2025

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la présentation.

RÉSOLUTION 2024-06-19/04 **Plan d'effectifs 2024-2025**

ATTENDU l'article de la loi constitutive de l'institut sur le plan d'effectifs ;

ATTENDU QUE le règlement de l'INSPQ précise que le plan d'effectif est adopté par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité ressources humaines a pris connaissance du plan d'effectifs 2024-2025 et en recommande l'adoption au conseil ;

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par Lonzozou Kpanake, il est résolu de :

- **APPROUVER** le plan d'effectifs 2024-2025.
- **AUTORISER** le taux de titularisation financier de 120%.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Code d'éthique de la fonction publique

Les membres ont reçu l'état de situation, le code d'éthique et la résolution.

RÉSOLUTION 2024-06-19/05 **Code d'éthique de la fonction publique**

ATTENDU QUE conformément à l'article 15 de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (chapitre G-1.02), le conseil d'administration doit approuver le code d'éthique applicable au personnel de l'Institut;

ATTENDU QUE le ministère du Conseil exécutif a produit un document « L'éthique dans la fonction publique québécoise », s'adressant aux membres de la fonction publique afin de présenter leurs devoirs en matière d'éthique ainsi que les valeurs qui doivent les animer dans la réalisation de leur mission d'intérêt public;

ATTENDU QUE l'Institut est un organisme gouvernemental dont le personnel n'est pas nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique;

ATTENDU QUE la mission de l'Institut est d'intérêt public et qu'il y a lieu d'adopter les mêmes devoirs et valeurs que ce qui prévaut dans la fonction publique.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par Lonzozou Kpanake, il est résolu de :

- **ADOPTER** le code d'éthique de la fonction publique tel que défini dans le document « L'éthique de la fonction publique québécoise » produit en 2003 par le ministère du Conseil exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**9.4 Révision de la politique sur les comités d'experts permanents**

Les membres ont reçu copie de la politique.

RÉSOLUTION 2024-06-19/06**Politique sur les comités d'experts permanents**

ATTENDU QUE l'Institut s'est doté d'une politique sur les comités d'expert en 2017 et qu'il y a lieu de la réviser;

ATTENDU QUE le comité science et partenariats recommande au conseil la politique révisée sur les comités d'experts permanents.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par Lonzozou Kpanake, il est résolu de :

- **ADOPTER** la politique révisée sur les comités d'experts permanents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**10. DÉPÔT DE DOCUMENTS****10.1 Comptes rendus des comités du conseil**

Les membres ont reçu copie des comptes rendus du comité de gouvernance et d'éthique de la réunion tenue le 24 avril 2024, du comité des ressources humaines du 22 avril 2024 et du comité science et partenariats du 29 avril 2024.

11. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 17 JUILLET 2024**12. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

Un huis clos est demandé à 14 h 47 :

12.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG);**12.2 Huis clos des membres indépendants;****13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 15 h 30.

Denis Marion
Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

2024-06-19

Julie Dostaler
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

Avis de convocation

147^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 17 juillet 2024**, de 13 h à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 01	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 02	Adoption	3 min	Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2024;	13 h 05	Adoption	5 min	Procès-verbal
5.	Rapport du président-directeur général;	13 h 10	Information	30 min	-
6.	États financiers 2023-2024 audités;	13 h 40	Adoption	30 min	Présentation E.F. 23-24 2 Résolutions
7.	Rapport de la directrice des ressources humaines sur les négociations syndicales;	14 h 10	Adoption	15 min	-
8.	Rapport des présidents et présidentes de comités : 8.1 Comité d'audit; 8.2 Comité des ressources humaines;	14 h 25	Information	20 min	-
9.	Ordre du jour de consentement : 9.1 Rapport annuel de gestion 2023-2024; 9.2 Nomination des membres des comités du conseil;	14 h 45	Adoption	5 min	ES + RAG 23-24 ES Nomination
10.	Dépôt de documents : 10.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 10.2 Comptes rendus des comités du conseil;	14 h 50	Information	0 min	ES + Annexe LGCE CAUDIT, CRH
11.	Prochaine séance ordinaire – 16 octobre 2024;	14 h 50	Information	0 min	

12.	Échanges à huis clos : 12.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG); 12.2 Huis clos des membres indépendants;	14 h 50	Discussion	40 min	
13.	Levée de la séance.	15 h 30	Adoption	0 min	

2024-07-11

**PROCÈS-VERBAL DE LA
147^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 17 juillet 2024, à 13 h**

APPROUVÉ

Sont présents.es :

- M. Donald Aubin
- M. Paul Beaudry
- M^{me} Monique Benoit
- M. Luc Boileau (à partir de 13 h 30)
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail (absent entre 13 h 30 et 14 h 30)

Sont absents.es :

- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Éric Goyer

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités.es :

- M^{me} Natalys Bastien, DRH
- M. Claude Bernier, DRFMCA

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 06.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 juillet 2024 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2024-07-17/01

Ordre du jour

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Yves Salvail, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 juillet 2024 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2024

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2024 et le déclarent conforme.

RÉSOLUTION 2024-07-17/02

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2024

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée par M. Yves Salvail, le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2024 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un seul suivi est inscrit au procès-verbal ; il s'agit de donner suite au rapport d'évaluation du conseil. Il en sera question lors d'une prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique (CGE).

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait rapport aux membres du contexte stratégique et financier dans lequel l'Institut évolue. Il est question des répercussions de la création de Santé Québec et du retour à l'équilibre budgétaire souhaité par le gouvernement du Québec.

M. Yves Salvail s'excuse et quitte la réunion à 13 h 30.

Le PDG informe également les membres qu'à compter de l'automne 2024, à chaque séance du conseil, il y aura une courte présentation du directeur des ressources financières qui présentera un portrait des finances et du portefeuille de projets de l'organisation.

Les membres ont ensuite l'occasion de commenter le contexte actuel.

6. ÉTATS FINANCIERS 2023-2024 AUDITÉS

Les membres ont reçu la présentation des états financiers, les états financiers au 31 mars 2024 ainsi que les deux projets de résolutions à adopter.

Le président accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative qui fait la présentation des états financiers de l'organisation au 31 mars 2024.

Il explique le déroulement des travaux des auditeurs ainsi que les conclusions. Les auditeurs ont émis un rapport sans réserve et ont également confirmé leur indépendance. La présidente du comité d'audit précise que les auditeurs ont confirmé ces propos lors du huis clos tenu à la dernière réunion du comité d'audit et tient à remercier l'équipe des finances pour leur collaboration à cet exercice.

- L'exercice 2023-2024 se conclut avec 111,6 M\$ de revenus, une hausse d'environ 4 % par rapport au budget et 111,3 M\$ de dépenses occasionnant un excédent de 354 k\$ pour les opérations courantes.
- Les activités régulières représentent 43 % du financement alors que les projets spéciaux représentent 57 %.
- Les subventions provenant du gouvernement du Québec représentent près de 83,4 % des sources de revenus.
- Concernant les charges, les salaires représentent 68,1 % de celles-ci et le dépassement de 1,0 M\$ est attribuable à la bonification de l'offre gouvernementale.
- Des projets spéciaux, 7 M\$ ont été prélevés pour les frais généraux. De cette somme, 3,15 M\$ est transféré aux activités régulières; le solde sert à financer les congés de maladie et de maternité.

Luc Boileau se joint à la réunion à 14 h.

Les membres questionnent ensuite le directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative afin de bien interpréter les éléments de sa présentation et apprécier les risques futurs. Les membres aimeraient avoir de l'information sur le caractère récurrent des projets spéciaux.

SUIVI

RÉSOLUTION # 2024-07-17/03
Approbation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2024
de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU QUE l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent ;

ATTENDU QUE les représentants de la firme BDO mandatée par le Vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers que la direction de l'Institut national de santé publique du Québec a préparé et soumis, comme prévu à l'article 27 de la loi;

ATTENDU QUE les représentants du Vérificateur général du Québec ont émis une opinion sans réserve relativement aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2024;

ATTENDU QUE les états financiers doivent être approuvés par le conseil d'administration;

ATTENDU QUE les résultats aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2024 sont les suivants :

(En milliers de dollars)	Activités régulières	Projets spéciaux	Total
Revenus	48 129	63 531	111 660
Charges	(48 158)	(63 148)	(111 306)
Excédent (déficit) des opérations courantes	(29)	383	354
Charges affectées	(548)	(820)	(1 368)
Excédent (déficit)	(577)	(437)	(1 014)

ATTENDU QUE les membres du comité d'audit recommandent l'adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M Denis Chênevert, il est résolu de

- **APPROUVER** à l'unanimité les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2024 de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION # 2024-07-17/04
Désignation d'un membre du conseil d'administration
à titre de cosignataire des états financiers de l'exercice
se terminant le 31 mars 2024
de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU QUE l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent ;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration ont approuvé les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2024 par sa résolution 2024-07-17/01;

ATTENDU QU'il est souhaitable que les états financiers de l'Institut national de santé publique du Québec soient cosignés par le président-directeur général et un membre du conseil d'administration ;

Sur proposition de M. Donal Aubin, appuyée de M^{me} Monique Benoit, il est résolu de

- **DESIGNER** M^{me} Céline Plamondon, FCPA auditeur, CIA, présidente du comité d'audit, cosignataire des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2024 de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES SUR LES NÉGOCIATIONS SYNDICALES

Le président accueille M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines qui présente un portrait des négociations des conventions collectives en cours pour trois unités d'accréditation et des objectifs patronaux recherchés.

Les membres ont ensuite la possibilité de poser des questions de clarification à M^{me} Bastien.

8. RAPPORT DES PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DE COMITÉS

8.1 Comité d'audit

La présidente du comité, M^{me} Céline Plamondon, informe le conseil de la tenue de la réunion du 11 juillet dernier concernant la rencontre avec les auditeurs et la présentation des états financiers audités.

8.2 Comité des ressources humaines

M. Denis Chênevert fait rapport des discussions ayant eu lieu lors de la dernière réunion du comité tenue le 10 juin dernier. La présentation de la DRH au point 7 fait état de ces discussions.

9. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

9.1 Rapport annuel de gestion 2023-2024

Les membres ont reçu copie du rapport annuel de gestion 2023-2024.

RÉSOLUTION 2024-07-17/05
Rapport annuel de gestion 2023-2024

ATTENDU QUE l'article 24 de la Loi sur l'administration publique prévoit que l'Institut doit préparer un rapport annuel de gestion selon les modalités déterminées par le Conseil du trésor ;

ATTENDU QUE les membres ont reçu et pris connaissance du rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Institut ;

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu :

- **D'ADOPTER** le rapport annuel de gestion 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Nomination des membres des comités du conseil

Les membres ont reçu copie de l'état de situation.

RÉSOLUTION 2024-07-17/06
Nomination des membres de comités du conseil

ATTENDU QUE le Règlement de fonctionnement du conseil prévoit des mandats de deux ans pour les membres des comités et qu'il a lieu de les renouveler.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu de :

NOMMER les personnes suivantes pour siéger aux comités du conseil pour un mandat de deux ans :

Comité de gouvernance et d'éthique : Paul Beaudry, Lonzozou Kpanake, Diane Lafontaine, Denis Marion.

Comité d'audit : Ghislaine Hodonou, Céline Plamondon, Yves Salvail.

Comité des ressources humaines : Monique Benoit, Denis Chênevert, Denis Marion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$.

10.2 Comptes rendus des comités du conseil

Les membres ont reçu copie des comptes rendus du comité des ressources humaines du 10 juin 2024 et du comité d'audit du 25 avril 2024 et du 13 juin 2024.

11. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 16 OCTOBRE 2024

12. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 14 h 52 :

12.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG);

12.2 Huis clos des membres indépendants;

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 15 h 07.

Denis Marion
Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

Julie Dostaler
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

2024-07-17

Avis de convocation

148^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 16 octobre 2024**, de 13 h à 16 h

Par conférence web – Teams

PROJET

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 01	Information	1 min	-
3.	Huis clos des administrateurs;	13 h 02	Discussion	10 min	-
4.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 12	Adoption	3 min	Ordre du jour
5.	Ordre du jour de consentement : 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2024;-	13 h 15	Adoption	5 min	Procès-verbal
6.	Rapport du président-directeur général;	13 h 20	Information	40 min	-
7.	Rapport sur l'état des finances de l'Institut;	14 h	Information	10 min	-Suivi contexte financier
8.	Négociations des conventions collectives;	14 h 10	Discussion	15 min	-
9.	Suivi de la retraite du C.A. : 9.1 Résumé des échanges; 9.2 Plan de travail du conseil;	14 h 25	Adoption	45 min	-Résumé -Résolution
10.	Rapport des présidents et présidentes de comités :	15 h 10	Information	5 min	Comptes rendus projet
11.	Dépôt de documents : 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Contrat de 500 k\$ - information 11.3 Comptes rendus des comités du conseil;	15 h 15	Information	0 min	ES + Annexe LGCE -ES -CAUDIT, CRH, CSP, CGE -TB RH -Plan travail RH
12.	Prochaine séance ordinaire – 11 décembre 2024;	15 h 15	Information	0 min	
13.	Échanges à huis clos : 13.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG); 13.2 Huis clos des membres indépendants;	15 h 15	Discussion	45 min	
14.	Levée de la séance.	16 h	Adoption	0 min	

**PROCÈS-VERBAL DE LA
148^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**
tenue par conférence Web – TEAMS, le 16 octobre 2024, à 13 h

APPROUVÉ

Sont présents.es :

- M. Donald Aubin
- M. Paul Beaudry
- M^{me} Monique Benoit
- M. Luc Boileau (à partir de 14 h 13)
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invité : M. Claude Bernier, DRFMCA

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 01. Il explique les modifications apportées à l'ordre du jour du conseil découlant des travaux du comité de gouvernance et d'éthique.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. HUIS CLOS DES ADMINISTRATEURS

Un huis clos est demandé à 13 h 03 jusqu'à 13 h 10.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 octobre 2024 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2024-10-16/01

Ordre du jour

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 octobre 2024 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2024

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2024 et le déclarent conforme.

RÉSOLUTION 2024-10-16/02

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2024

Sur proposition de M. Denis Chênevert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2024 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Deux suivis sont toujours actifs, soit celui de la séance du 19 juin 2024 portant sur les suites du rapport d'évaluation du conseil et celui de la séance du 17 juillet 2024 à l'effet d'obtenir plus d'information sur le caractère récurrent des projets spéciaux.

SUIVIS

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait rapport aux membres des dossiers d'intérêt dans l'organisation au cours des derniers mois. Il est, entre autres, question de la retraite du conseil et de la poursuite des réflexions avec le personnel cadre de l'Institut et du bilan des activités entourant le 25^e anniversaire. Ensuite, il informe le conseil du contexte institutionnel, financier et politique.

Les membres ont ensuite l'occasion de commenter les informations fournies.

7. RAPPORT SUR L'ÉTAT DES FINANCES DE L'INSTITUT

Le président du conseil accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative. Les membres ont reçu un document présentant l'état des finances et le résumé des efforts d'optimisation budgétaires demandés à l'Institut. M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité d'audit et M. Bernier présentent les informations et répondent aux questions des membres. Il est notamment suggéré de porter une attention particulière aux sources de revenus que l'Institut peut contrôler.

M. Luc Boileau se joint à la rencontre à 14 h 13.

8. NÉGOCIATIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Le président du conseil a communiqué avec les présidents des conseils d'administration de l'INESSS, d'Héma-Québec et de la RAMQ afin d'avoir un portrait des négociations et enjeux financiers de ces organismes et partage ces informations aux membres du conseil.

Une convocation pour une séance extraordinaire du conseil aura lieu dans les prochains jours afin d'autoriser le mandat de négociation avec le syndicat de l'APTS.

SUIVI

9. SUIVI DE LA RETRAITE DU C.A.

9.1 Résumé des échanges

9.2 Plan de travail du conseil

Les membres ont reçu un document résumant les échanges de la journée de retraite du conseil ayant eu lieu le 18 septembre dernier. Le PDG rappelle aux membres que le plan stratégique impute au conseil la responsabilité d'évaluer la valeur-ajoutée de l'Institut ; les six dimensions retenues par le conseil permettront de cibler des indicateurs. Les trois axes sont des éléments sur lesquels l'Institut doit apporter des améliorations.

SUIVI

Les membres sont appelés à commenter le résumé des échanges de la retraite.

RÉSOLUTION 2024-10-16/03 **Mandats confiés aux comités du conseil**

ATTENDU QUE le conseil d'administration, lors de la retraite tenue le 18 septembre 2024, a convenu de confier des mandats spécifiques aux comités du conseil et de

constituer un comité sur les communications en vue d'élaborer une politique de communication externe;

- Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu de :
- **MANDATER** le CGE pour revoir l'organisation des séances du conseil d'administration afin d'optimiser les périodes d'échanges et discussions portant notamment sur ces dimensions et axes stratégiques. Il devra aussi s'assurer d'intégrer aux séances du conseil et du CGE des suivis du plan stratégique et de la gestion des risques organisationnels;
- **MANDATER** le CRH pour proposer un processus d'évaluation de la performance des cadres supérieurs de l'Institut sur l'atteinte des résultats stratégiques où des membres du C.A. pourraient participer aux séances annuelles d'évaluation afin d'appuyer le PDG dans son rôle;
- **MANDATER** le comité d'audit pour explorer la diversification des sources de financement de l'Institut afin d'augmenter son indépendance et ses capacités d'anticipation;
- **CONSTITUER** un comité sur les communications dont le mandat est d'élaborer une politique de communication et de **DÉSIGNER** les personnes suivantes comme membres du comité : M. Denis Marion, M^{me} Nathalie Boisvert, M^{me} Diane Lafontaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RAPPORT DES PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DE COMITÉS

Les membres ont reçu les comptes rendus non adoptés des séances des comités et ont l'occasion de questionner les présidents de comité.

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$.

11.2 Contrat de 500 k\$ - information

Un état de situation a été déposé aux membres.

11.3 Comptes rendus des comités du conseil

Le compte rendu du comité d'audit du 11 juillet, du comité de gouvernance et d'éthique du 5 juin, du comité des ressources humaines du 4 juillet et du comité science et partenariats du 10 juin ont été déposés aux membres.

12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 11 DÉCEMBRE 2024

13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

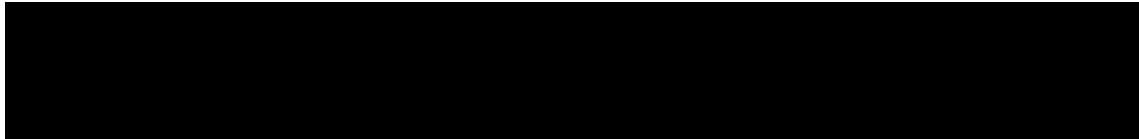
Un huis clos est demandé à 14 h 50.

13.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG);

13.2 Huis clos des membres indépendants;

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 15 h 30.



Denis Marion
Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

Julie Dostaler
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

2024-10-16

Annexe A : Tableau des suivis

Séance ordinaire du 11 décembre 2024		
Date de la séance	Sujet / Information	Suivi au C.A. (échéance)
16 octobre 2024	Suivi de la retraite du C.A. / Évaluation de la valeur-ajoutée de l'Institut à l'égard des 6 dimensions stratégiques et des 3 axes retenus.	À inclure au plan de travail du CGE
16 octobre 2024	Séance extraordinaire pour autoriser le mandat de négociation avec le syndicat ATPS.	Réalisé
17 juillet 2024	Obtenir plus d'information sur le caractère récurrent des projets spéciaux / Ce sujet sera inclus dans les travaux de livre blanc du comité d'audit.	À venir
19 juin 2024	Donner suite au rapport d'évaluation du conseil / À inclure dans le plan d'action du CGE.	À venir

2024-12-05



AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le lundi 21 octobre 2024, de 7 h 30 à 8 h
par conférence web - Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;			
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	Adoption	1 min	- Ordre du jour
3.	Déclaration d'intérêts;	Information	1 min	-
4.	Mandat de négociation avec l'APTS - CTQ;	Adoption	20 min	-État de situation -Résolution
5.	Levée de la séance.	Adoption	-	-

**PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**
tenue par conférence Web – TEAMS, le 21 octobre 2024, à 7 h 30

APPROUVÉ

Sont présents.es :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M. Luc Boileau (jusqu'à 7 h 58)
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Lonzozou Kpanake
- M. Éric Goyer
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Sont absents :

- M. Paul Beaudry
- M. Denis Chênevert

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invitée : M^{me} Natalys Bastien, DRH

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 7 h 31.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 octobre 2024 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2024-10-21/01

Ordre du jour

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon appuyée par M^{me} Monique Benoit, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 octobre 2024 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

4. MANDAT DE NEGOCIATION AVEC L'APTS – CTQ;

Les membres ont reçu un état de situation et un projet de résolution afin de donner un mandat de négociation avec l'APTS – CTQ. M. Pierre-Forest Gerlier, PDG de l'Institut, explique le contexte et présente la situation ainsi que la décision à prendre. Les membres ont ensuite l'occasion de questionner le PDG ainsi que M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines.

M. Luc Boileau quitte la séance à 7 h 58.

RÉSOLUTION # 2024-10-21/02

Adoption du mandat de négociation visant le renouvellement de la convention collective de l'unité d'accréditation affiliée à l'APTS regroupant les techniciens et techniciennes de laboratoire du CTQ

ATTENDU QUE la convention collective de l'unité d'accréditation affiliée à l'APTS regroupant les techniciens et techniciennes de laboratoire du Centre de toxicologie de l'INSPQ est échue depuis le 31 mars 2023.

ATTENDU QUE des augmentations générales de 17.4 % ont été octroyées au personnel du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) dans le cadre du renouvellement de leurs conventions collectives pour une période de 5 ans.

ATTENDU QUE le RSSS regroupe des titres d'emplois équivalents à ceux de l'unité d'accréditation affiliée à l'APTS regroupant les techniciens et techniciennes de laboratoire du Centre de toxicologie de l'INSPQ.

ATTENDU QUE le secrétariat du Conseil du trésor a transmis à tous les organismes gouvernementaux le 5 juin 2024 un mandat de négociation général autorisant 12,7 % d'augmentation sur 5 ans et 4.7 % supplémentaire sous réserve de contreparties en lien avec l'organisation du travail pour un total de 17.4%.

ATTENDU QUE le conseil d'administration a apprécié les risques financiers associés au renouvellement de la convention collective de l'unité d'accréditation affiliée à l'APTS regroupant les techniciens et techniciennes de laboratoire du CTQ.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu de :

AUTORISER le mandat de négociation visant le renouvellement de la convention collective de l'unité d'accréditation affiliée à l'APTS regroupant les techniciens et techniciennes de laboratoire du CTQ selon les paramètres suivants :

- Des augmentations de salaire selon les paramètres du RSSS à la hauteur de 17.4 % pour une convention collective de cinq (5) ans.
- La majoration des primes applicables à l'Institut et des primes d'assurances selon les majorations reçues dans RSSS.
- La concordance de nos textes avec ceux du RSSS pour les droits parentaux, les vacances et l'ancienneté.

Dates	% d'augmentation	Impact financier des augmentations salariales <u>et de la majoration des primes</u> sur la subvention régulière
1 ^{er} avril 2023	6 %	60 000 \$
1 ^{er} avril 2024	2.8 %	30 000 \$
1 ^{er} avril 2025	2.6 %	28 000 \$
1 ^{er} avril 2026	2.5 %	28 000 \$
1 ^{er} avril 2027	3.5 %	40 000 \$
		186 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 8 h 03.

Denis Marion
Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

Julie Dostaler
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

Avis de convocation

149^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 11 décembre 2024**, de 13 h à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	-
2	Déclaration d'intérêts;	13 h 01	Information	1 min	-
3	Huis clos des administrateurs;	13 h 02	Discussion	10 min	
4	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 12	Adoption	3 min	-Ordre du jour
5	Ordre du jour de consentement : 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2024; 5.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2024; 5.3 Contrats de plus de 500 k\$: 5.3.1 Firme Waters; 5.3.2 Firme Christie Innomed; 5.4 Rapport d'activités du CESP; 5.5 Mise à jour du plan de gestion des risques en matière de collusion et corruption;	13 h 15	Adoption	5 min	-Procès-verbal -Procès-verbal -État de situation -Résolution -État de situation -Résolution -Rapport -Résolution -État de situation -Résolution
6	Rapport du président-directeur général;	13 h 20	Information	45 min	
7	Rapport du directeur des ressources financières et matérielles (Invité : Claude Bernier) ;	14 h 05	Information	15 min	-Présentation
8	Budget préliminaire 2025-2026 et prévisions budgétaires pour les cinq prochains exercices (Invité : Claude Bernier) ;	14 h 20	Adoption	20 min	-État de situation -Résolution
9	Plan stratégique – suivi des indicateurs	14 h 40	Information	10 min	-Tableau de bord
1	Plan d'action EDI (Invitée : Natalys Bastien) ;	14 h 50	Adoption	15 min	-État de situation -Plan d'action -Plan d'action pers. handicapées -Présentation

1	Rapport des présidents et présidentes de comités :	15 h 05	Information	5 min	Projets de CR - CAUDIT 28 nov - CAUDIT 9 déc. - CGE - CRH - CSP
1	Dépôt de documents : 12.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 12.2 Comptes rendus adoptés des comités du conseil; 12.3 Plan de travail du comité d'audit; 12.4 Tableau de bord des indicateurs des ressources humaines; 12.5 Rapport du DNSP	15 h 10	Information	0 min	- ES + Annexe LGCE - CAUDIT , CRH , CGE , CSP - Plan de travail - Tableau de bord -Rapport
1	Prochaine séance ordinaire – 12 février 2025;	15 h 10	Information	0 min	
1	Échanges à huis clos : 14.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG); 14.2 Huis clos des membres indépendants;	15 h 10	Discussion	50 min	
1	Levée de la séance.	16 h	Adoption	0 min	

**PROCÈS-VERBAL DE LA
149^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**
tenue par conférence Web – TEAMS, le 11 décembre 2024, à 13 h

APPROUVÉ

Sont présents.es :

- M. Donald Aubin
- M. Paul Beaudry
- M^{me} Monique Benoit
- M. Luc Boileau
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Absence : M. Éric Goyer

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités.es :

- M. Claude Bernier, DRFMCA
- M^{me} Natalys Bastien, DRH

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 01. Il souligne les nominations des membres du conseil à la séance du conseil des ministres du 23 octobre 2024.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. HUIS CLOS DES ADMINISTRATEURS

Un huis clos est demandé à 13 h 02.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 décembre 2024 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2024-12-11/01

Ordre du jour

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 décembre 2024 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2024

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2024

RÉSOLUTION 2024-12-11/02

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2024

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Monique Benoit, le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2024 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2024

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2024

RÉSOLUTION 2024-12-11/03
Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du
21 octobre 2024

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Monique Benoit, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2024 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Contrats de plus de 500 k\$

5.3.1 Firme Waters

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution.

RÉSOLUTION 2024-12-11/04
Contrat avec la firme Waters

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa dernière révision le 19 juillet 2023 ;

ATTENDU QUE la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général ;

ATTENDU QUE le CTQ désire faire l'acquisition d'un nouveau Chromatographe en phase liquide avec détecteur de masse (LC-MS-MS) ;

ATTENDU QUE suite à une revue exhaustive du marché effectuée par le biais d'un avis d'intention publié du 29 octobre au 13 novembre 2024 sur le SEAO, Waters a été identifié comme étant le seul prestataire de services pouvant répondre au besoin exprimé pour l'acquisition d'un Chromatographe en phase liquide avec détecteur de masse (LC-MS-MS) ;

ATTENDU QUE le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

Sur proposition de Mme Céline Plamondon, appuyée par Mme Monique Benoit, il est résolu :

- D'autoriser le président-directeur général à signer le contrat INSPQ-10596 au montant de 538 792,25 \$ avec la firme Waters.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.2 Firme Christie Innomed

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution.

RÉSOLUTION 2024-12-11/05 **Contrat d'achat avec Christie Innomed Inc.**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 19 juillet 2023.

ATTENDU QUE la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général.

ATTENDU QUE les services cliniques doivent faire l'acquisition d'un équipement de radiologie pulmonaire pour unité mobile afin de remplacer l'actuelle dont l'acquisition remonte à 2006.

ATTENDU QUE pour respecter la réglementation, un appel d'offres a été publié sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) du 17 octobre 2024 au 2 décembre 2024.

ATTENDU QUE quatre fournisseurs ont commandé les documents d'appel d'offres et qu'une seule soumission a été transmise.

ATTENDU QUE la seule soumission reçue de Christie Innomed inc. s'est avérée conforme.

ATTENDU QUE le prix d'acquisition est de 525 665 \$ pour une durée de 10 ans et se détaille comme suit :

- Équipement : 221 600 \$
- Maintenance année 1 : 0 \$
- Maintenance pour les neuf (9) années suivantes : 304 065 \$
- Total : 525 665 \$

ATTENDU QUE l'Institut peut mettre fin au contrat de maintenance en tout temps.

ATTENDU QUE le financement pour l'acquisition de l'équipement provient de la CNESST qui finance également une partie de la maintenance annuelle. Le reste de la maintenance est financé par la subvention de base et par la vente de services de radiologie pulmonaire.

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Monique Benoit, il est résolu :

- D'autoriser le président-directeur général à signer le contrat d'achat INSPQ-10423 d'une valeur de 525 665 \$ et d'une durée de 10 ans avec Christie Innomed inc., pour l'acquisition d'un équipement de radiologie pulmonaire

pour l'unité mobile étant donné que ce fournisseur offre la plus basse soumission conforme à l'issue de l'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Rapport d'activités du CESP

Les membres ont reçu le rapport d'activité 2023-2024 du comité d'éthique de santé publique ainsi que la résolution.

RÉSOLUTION 2024-12-11/06 **Rapport d'activités 2023-2024 du CESP**

ATTENDU QUE le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le rapport d'activité du Comité d'éthique en santé publique (ci-après CESP).

ATTENDU QUE la présidente du CESP a présenté le rapport 2023-2024 à la séance du 13 novembre 2024 du comité de gouvernance et d'éthique et que les membres en recommandent l'adoption.

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Monique Benoit, il est résolu de :

- ADOPTER le Rapport d'activité 2023-2024 du comité d'éthique de santé publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Mise à jour du plan de gestion des risques en matière de collusion et corruption

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution

RÉSOLUTION 2024-12-11/07 **Mise à jour du plan de gestion des risques en matière de collusion et corruption**

ATTENDU QUE l'Institut a mis en place en 2020 un plan de gestion des risques en matière de collusion et corruption. Ce plan répond à une obligation gouvernementale du Conseil du trésor suite aux travaux de l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Le plan a été réalisé à partir la trousse d'outils fournis par l'UPAC.

ATTENDU QUE l'Institut a également mis en place en 2016 la directive portant sur les lignes internes de conduite stipulant les éléments à considérer pour limiter les risques de collusion ou corruption.

ATTENDU QUE l'Institut doit mettre annuellement à jour ce plan.

ATTENDU QUE l'Institut a procédé en décembre 2021 et en octobre 2023 aux bilans des réalisations et à l'exercice de révision de son plan.

ATTENDU QUE l'Institut a fait, au printemps 2023, le suivi et la mise à jour de son plan d'action.

ATTENDU QU'il n'y a aucun risque ayant une cote élevée en considérant les contrôles en place.

ATTENDU QUE les faits saillants du plan annuel adopté en octobre 2023 sont :

- Renouvellement des habilitations sécuritaires
- Identifier et distinguer facilement les consultants ayant une adresse électronique de l'Institut
- Réaliser un audit externe en gestion contractuelle
- Mener des rencontres périodiques avec les responsables des achats au LSPQ et au CTQ afin d'identifier les fournisseurs les plus importants avec lesquels des contrats attribués de gré à gré sont conclus, voir si ceux-ci font déjà l'objet d'une reddition de compte, établir une procédure afin de repérer des situations problématiques et déterminer les regroupements de produits comparables.
- Suivi de la liste des contractants pour voir les tendances

ATTENDU QUE le présent plan annuel couvrant la période allant de son adoption jusqu'au 31 mars 2026 prévoit les actions suivantes :

- Poursuivre l'application des éléments mis en place depuis 2020
- Mettre à jour les politiques et directives en gestion contractuelle
 - Politique encadrant la gestion contractuelle (2016) dont la dernière révision remonte en février 2020
 - Directive sur les marchés publics (2008) dont la dernière révision est en mars 2022
 - Directive sur les lignes internes de conduite concernant la gestion contractuelle (2016) dont la dernière révision est en mars 2022
- Procéder au 4^{ème} audit externe en gestion contractuelle avec un volet sur le plan de gestion des risques en matière de collusion et corruption
- Poursuivre la formation des clients internes et les efforts pour bonifier la page Extranet en gestion contractuelle
- Produire un tableau de bord en gestion contractuelle avec quelques indicateurs en lien avec la gestion des risques en matière de collusion et corruption

Sur proposition de Mme Céline Plamondon, appuyée par Mme Monique Benoit, il est résolu :

- D'adopter plan annuel de gestion des risques en matière de collusion corruption couvrant la période allant de son adoption jusqu'au 31 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait rapport aux membres du contexte dans lequel l'organisation évolue actuellement.

MM. Luc Boileau et Donald Aubin se joignent à la rencontre à 13 h 15.

À la suite du rapport du PDG, les membres ont l'occasion de commenter et de poser des questions sur les éléments présentés afin d'avoir une bonne compréhension générale de l'environnement dans lequel évolue l'Institut.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Le président du conseil accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative. Une présentation a été remise aux membres avant la séance et M. Bernier en fait la présentation. Il est question du décret du Conseil du trésor du 22 octobre dernier concernant les mesures de réduction des dépenses visant l'Institut et des résultats financiers projetés au 31 mars 2025. Les membres ont ensuite l'occasion d'obtenir des réponses à leurs questions.

8. BUDGET PRÉLIMINAIRE 2025-2026 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LES CINQ PROCHAINS EXERCICES

M. Bernier présente le budget préliminaire 2025-2026 et les prévisions budgétaires pour les cinq prochains exercices et le projet de résolution qui avaient été remis aux membres avant la séance. Les membres ont l'occasion de questionner M. Bernier et se déclarent satisfaits des informations présentées.

RÉSOLUTION 2024-12-11/08

Adoption du budget préliminaire 2025-2026 de l'Institut national de santé publique du Québec ainsi que des prévisions budgétaires pour les cinq prochains exercices

ATTENDU QUE le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2025-2026.

ATTENDU QUE le processus budgétaire prévoit un dépôt du budget final détaillé 2025-2026 au conseil d'administration du 21 mai 2025. Le dépôt du budget final en mai permet de tenir compte de l'avancement des projets et des orientations ministérielles.

ATTENDU QU'il est préférable pour une saine gestion d'avoir un budget autorisé avant le début de l'exercice 2025-2026.

ATTENDU QUE le Conseil du trésor demande aux organisations qu'à compter de l'exercice 2022-2023 de faire autoriser les prévisions budgétaires sur 5 ans par le conseil d'administration.

ATTENDU QUE le Conseil du trésor demande au conseil d'administration de mandater la plus haute autorité administrative de l'organisme afin qu'elle apporte les ajustements à la marge requis pour finaliser les prévisions de l'organisme, s'il y a lieu. Les ajustements ne devront pas avoir d'impact sur le respect de l'équilibre budgétaire.

ATTENDU QUE le budget préliminaire 2025-2026 prévoit l'équilibre budgétaire au niveau des opérations courantes avec des produits de 99,827 M\$ et des charges équivalentes.

ATTENDU QUE le budget préliminaire 2025-2026 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 2,500 M\$ répartis comme suit :

	Montant
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,800 M\$

Projets corporatifs et scientifiques	1,700 M\$
Total	2,500 M\$

ATTENDU QUE le déficit anticipé est de 2,500 M\$ et est entièrement lié à l'utilisation des excédents affectés.

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour la période 2025-2026 à 2029-2030 sont les suivantes :

		Années subséquentes			
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
Produits	99 826 700	101 823 300	103 859 700	105 937 000	108 055 700
Charges	(99 826 700)	(101 823 300)	(103 859 700)	(105 937 000)	(108 055 700)
Excédent des opérations courantes	–	–	–	–	–
Charges relatives à l'utilisation des excédents affectés	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
Excédent (insuffisance)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)

ATTENDU QUE lors de la séance du 28 novembre 2024, le comité d'audit a pris connaissance du budget préliminaire 2025-2026 et en recommande son adoption.

Sur proposition de M. Yves Salvail appuyée de Mme Nathalie Boisvert, il est résolu :

- D'adopter le budget préliminaire 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2025-26 à 2029-30 de l'Institut national de santé publique du Québec en attendant le budget final détaillé 2025-2026 qui sera déposé au conseil d'administration du 21 mai 2025.
- D'autoriser le président-directeur général de l'Institut à procéder, s'il y a lieu, aux ajustements à la marge requis pour finaliser les prévisions de l'Institut. Les ajustements ne devront pas avoir d'impact sur le respect de l'équilibre budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. PLAN STRATÉGIQUE – SUIVI DES INDICATEURS

Les membres ont reçu copie des résultats des indicateurs du tableau de bord du plan stratégique. Le PDG ainsi que la secrétaire générale en font la présentation et répondent aux questions des membres.

10. PLAN D'ACTION ÉDI

Le président du conseil accueille M^{me} Natalys Bastien, directrice des ressources humaines pour faire la présentation du plan d'action équité, diversité et inclusion. Les membres ont reçu une copie de la présentation, de l'état de situation, du plan d'action et du plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Le conseil d'administration doit adopter le plan d'action ÉDI mais également un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

M. Luc Boileau s'excuse et quitte la réunion à 14 h 51.

À la suite de la présentation, les membres ont l'occasion de répondre aux questions des membres.

RÉSOLUTION 2024-12-11/09**Plan d'action ÉDI et plan d'action à l'égard des personnes handicapées**

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit approuver le plan d'action EDI et le plan d'action à l'égard des personnes handicapées en vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées ;

ATTENDU QUE le niveau de maturité visé par le plan d'action EDI est le niveau proactif soit une conscience claire de la valeur de l'EDI ;

ATTENDU QUE le comité ressources humaines recommande l'adoption du plan d'action EDI et du plan d'action à l'égard des personnes handicapées ;

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M. Lonzozou Kpanake, il est résolu de :

- **ADOPTER** le plan d'action EDI et le plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

11. RAPPORT DES PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DE COMITÉS

Les membres ont reçu copie des projets de comptes rendus des réunions du comité des ressources humaines du 12 novembre 2024, du comité de gouvernance et d'éthique du 13 novembre 2024, du comité science et partenariats du 14 novembre 2024, du comité d'audit du 28 novembre et du comité d'audit extraordinaire du 9 décembre 2024.

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS**12.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$**

Un état de situation a été déposé aux membres ainsi que l'annexe.

12.2 Comptes rendus adoptés des comités du conseil

Les comptes rendus approuvés du comité de gouvernance et d'éthique du 25 septembre 2024, du comité d'audit du 3 octobre 2024, du comité des ressources humaines du 4 octobre 2024 et du comité science et partenariats du 30 septembre 2024 ont été déposés aux membres.

12.3 Plan de travail du comité d'audit

Le plan de travail a été déposé aux membres.

12.4 Tableau de bord des indicateurs des ressources humaines

Les membres ont reçu copie des résultats des indicateurs des ressources humaines.

12.5 Rapport du DNSP

Les membres ont reçu copie du rapport 2024 du directeur national de santé publique auquel l'Institut a collaboré.

13. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 12 FÉVRIER 2025**14. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

Un huis clos est demandé à 15 h 10.

14.1 Huis clos des administrateurs (avec et sans le PDG);**14.2 Huis clos des membres indépendants;****14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 15 h 43.

Denis Marion
Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

Julie Dostaler
Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du
Québec

2024-12-11

Séance ordinaire du 11 décembre 2024		
Date de la séance	Sujet / Information	Suivi au C.A. (échéance)
16 octobre 2024	Suivi de la retraite du C.A. / Évaluation de la valeur-ajoutée de l'Institut à l'égard des 6 dimensions stratégiques et des 3 axes retenus.	À inclure au plan de travail du CGE
17 juillet 2024	Obtenir plus d'information sur le caractère récurrent des projets spéciaux / Ce sujet sera inclus dans les travaux de livre blanc du comité d'audit.	À venir
19 juin 2024	Donner suite au rapport d'évaluation du conseil / À inclure dans le plan d'action du CGE.	À venir

2024-12-11